

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR - LUXEMBOURG

asbl Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)

Éditorial

DU NEUF À LA FEAD !

Le *Fonds européen d'aide aux démunis* (FEAD), tel que nous le connaissons aujourd'hui, prendra fin, tant dans sa programmation que dans sa forme en 2020. En effet, à partir de 2021 et jusque 2027, il sera incorporé dans le nouveau *Fonds social européen plus* (FSE+) qui regroupera toutes les aides sociales européennes, dont l'aide aux besoins alimentaires aux démunis, qui ne sera donc plus traitée spécifiquement.

2021, dernière année d'exécution du FEAD dans sa forme actuelle, sera donc une année de transition vers le nouveau fonds dont le budget proposé par la Commission européenne s'aligne, en arguant sur diverses contraintes comme le coût du Brexit et de l'augmentation des postes de défense et de sécurité, sur le budget du FEAD 2014, ce qui ne peut que générer une diminution du budget affecté à l'aide alimentaire.

De manière pratique, et dans l'état actuel des choses, le budget total du FSE+ s'élèvera à 101,2 milliards EUR dont au minimum 2% sera affecté à l'aide alimentaire et au soutien en matériel (4% étant la recommandation de la Commission). Par ailleurs, il est prévu d'augmenter la participation des États Membres à ce budget (de 15 % actuellement à 50%).

La Fédération européenne des banques alimentaires, soutenue par la Fédération belge, a développé une large argumentation tant au niveau de l'enveloppe budgétaire que sur les dispositions de gestion de l'aide matérielle aux démunis. D'autres forces vives européennes agissent également

dans ce sens. La décision finale sera prise avant la fin de l'année, par le Parlement européen.

Concrètement, pour la Belgique et suivant le calcul du SPP IS, le montant total pour l'aide alimentaire passera de 88 Mio EUR (pour la période 2014-2020) à 52 Mio EUR pour la période 2021-2027, pour autant que les autorités belges appliquent le minimum des 2% tel que prévu par l'Europe.

La quantité de vivres distribués annuellement par les Banques alimentaires serait, dans cette hypothèse, réduite de +/-20%, diminution qui impacterait aussi inévitablement la balance nutritive des vivres distribuées aux démunis.

Il existe aussi des incertitudes quant à une possible régionalisation de cette aide ou, à tout le moins, une gestion différenciée des modes de distribution de l'aide aux démunis en Belgique.



Sommaire :

**Du neuf à la FEAD
... et à la BANL**
Pages 1 - 2

La Plateforme VIVReS
Pages 3-5

HOUYET Entraide
Pages 6-8

**La Maison d'Accueil de
BANALBOIS asbl**
Pages 10-12

Consciente de cette situation, la Fédération belge des banques alimentaires - dont la vision collégiale des banques est de « Distribuer gratuitement des vivres aux ayants droit via des associations locales affiliées et en valorisant au maximum les surplus de vivres » - va intégrer aussi dans son plan stratégique les actions nécessaires pour rencontrer d'autres défis comme :

- La recrudescence de la pauvreté et l'importance grandissante de la lutte contre cette pauvreté,
- Le besoin croissant d'une alimentation saine et équilibrée ainsi que l'augmentation de la demande des démunis d'avoir le libre choix lors de la distribution de vivres,
- La nécessité d'ancrer nos activités d'aide et de bénévolat dans la société.

Quoi qu'il en soit, il est maintenant vital et urgent de chercher des sources d'approvisionnement complémentaires à l'aide européenne et, dans le même esprit, de penser à fusionner les moyens dédiés au soutien des démunis, en particulier, les ressources humaines bénévoles ainsi que les locaux et moyens de stockage, soit « Agir localement, gérer globalement ».

... et ... **DU NEUF À LA BANL !**

Consciente du besoin de diversifier les sources d'approvisionnement de vivres, la BANL mettra à disposition, l'année prochaine, 2 camionnettes dans la région de Namur et de Sainte-Ode pour transporter et récolter des produits alimentaires.

Depuis la rentrée scolaire, la BANL tente l'expérience de préparer les palettes de produits destinés aux associations la semaine qui précède leur distribution normale, permettant ainsi aux associations namuroises, de manière exceptionnelle et sur rendez-vous, de prendre possession de leurs produits le mardi matin en lieu et place du jeudi.

Comme rien n'est jamais figé (ainsi, notre sous-Dépôt de Namur, géré par **VIVReS**, va devoir chercher un autre emplacement en 2020 et notre sous-Dépôt de Rochefort, géré par **Accueil Famenne**, a été déplacé dans le zoning), il est bon de rappeler **quelques flux logistiques** :



- Tous les produits UE sont préparés à Meux et envoyés pour certaines associations vers un sous-Dépôt dans lequel elles sont invitées à venir retirer les produits commandés,
- Les produits non UE surgelés sont disponibles à Meux, le mardi et jeudi matin,
- Les produits non UE frais sont disponibles pour les associations namuroises au sous-Dépôt de Namur,
- Les produits non UE secs sont envoyés directement vers un sous-Dépôt (Namur, Rochefort, Sainte-Ode et Arlon).

Enfin, une **collaboration avec la Fédération des Restos du Coeur** a débuté depuis l'été. De plus, un accord se met en place avec la chaîne de magasins **Aldi** et, bientôt, espérons-le, avec les magasins **Mestdagh**.



La Plateforme VIVReS

(Valorisation Intelligente de Vivres Récoltés et Surplus)

VIVReS

est une « plateforme de récoltes, de tri et de redistribution de **produits frais** ».

La Plateforme VIVReS, c'est deux structures juridiques :

- Une **ASBL** qui récolte les invendus de magasins, les trie, les stocke et les redistribue aux associations qui n'ont pas l'infrastructure et la logistique pour le faire elles-mêmes, elles complètent ainsi leurs colis alimentaires de produits FEAD avec des produits frais : fruits, légumes, fromages, charcuteries, viandes, poissons...

Une ASBL qui a aussi le projet de création d'un Centre d'Insertion Socio Professionnel pour former des *valoristes* alimentaires, mais qui pour l'instant n'a pas obtenu son agrément.

- Une **SCRL FS** qui récoltera (quand elle aura un bâtiment adapté) des surplus en quantités plus importantes chez des agriculteurs et des producteurs agroalimentaires pour les valoriser et les vendre en circuits courts à des prix bas aux associations, aux épiceries sociales... à ceux qui le souhaitent pour qu'à nouveau les personnes précarisées puissent les acquérir.



Devant l'augmentation des inégalités sociales de santé liées à l'insécurité alimentaire des populations précaires, **VIVReS** réalise les actions spécifiques suivantes :

- Procurer aux plus démunis une **alimentation équilibrée** en améliorant les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'approvisionnement de l'aide alimentaire,
- **Créer des emplois pour des personnes sans qualification** en récoltant et valorisant les invendus de la grande distribution et les surplus agricoles,
- **Réduire le gaspillage alimentaire** en s'inscrivant dans une politique de développement durable.



Plus nombreux avec des partenariats solides nous pourrons mieux aider les personnes précarisées.

VIVReS en action...

Récolte



Tri



Stockage

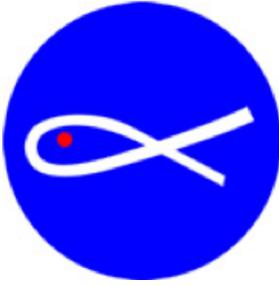


Distribution



Valorisation **I**ntelligente de **V**ivres **R**écoltés **e**t **S**urplus

N°E : 0663 582 641 Avenue Baudouin Premier, 19 5004 BOUGE 081/20 18 55 - 0478/72 29 73 BE48 0017 9631 6627
www.vivres.be info@vivres.be



Houyet entraide

Rue de l'église 33 - 5560 Houyet - SVP071

1. Rappel contextuel

- On peut considérer que l'existence de **Houyet entraide** (Conférence de SVP) est le résultat de la prise de conscience de la nécessité d'unir toutes les énergies disponibles pour soulager, soutenir... aider... alléger... les moments difficiles que les familles de notre commune ont à vivre peut-être momentanément ou sur un plus long terme.
- Aujourd'hui encore on ne peut que féliciter la personne qui a eu cette idée, qui a pris l'initiative de la mettre en œuvre et qui a eu la ténacité de la voir aboutir.
- En effet, cette forme de partenariat public (CPAS) et association bénévole (conférence SVP) était en 2008 assez novatrice et encore peu pratiquée.

D'autant plus nécessaire dans notre commune fort étendue et avec une faible densité de population ; les 13 villages sont souvent très éloignés les uns des autres sans transport en commun : « 122 km² => 4850 habitants = 39 habitants/km² » (un peu comme un « paradis vert » très inspirant pour les touristes). Notre commune ne dispose pas de beaucoup de moyens pour mettre en place de grandes structures d'aide.



- De notre partenariat avec le CPAS découle la mise à disposition de nos locaux de stockage et de distribution. L'ancien presbytère dispose d'un très bel et très pratique espace de travail.
- Grâce à une très bonne collaboration avec le service travaux, le déplacement mensuel vers la BANL est assuré par un chauffeur communal avec un véhicule suffisamment spacieux pour entreposer également les bacs frigorifiques (agrés AFSCA) pour transporter les surgelés. Les chauffeurs communaux assurent également le transport des légumes 2 fois par mois.



2. Fonctionnement

L'équipe se compose de 8 personnes :



- 1 personne pour l'accueil,
- 3 personnes pour la distribution,
- 2 pour les livraisons à domicile,
- 2 pour les vestiaires et qui se chargent du tri des vêtements et de la vente.

- Nous **aidons**, bon an mal an, **une bonne centaine de familles** (avec plus de 250 personnes inscrites) en leur offrant un colis alimentaire (produits secs, produits frais, légumes et fruits ainsi que surgelés.) toutes les 2 semaines.
- Depuis le début, nous travaillons en étroite **collaboration avec le CPAS**, celui-ci rédige l'enquête sociale. Ce qui nous permet de poser un regard neutre et bienveillant à l'égard de chacun.
- Les bénéficiaires viennent au magasin. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, deux personnes livrent les colis à domicile.



3. Nature des produits

- Nous distribuons les denrées de la Communauté Européenne (FEAD) par le biais de la BANL.
Le pain nous est fourni par une boulangerie de la région.
Les légumes et fruits frais quant à eux nous sont fournis par la province de Namur d'avril à décembre.

Suite à une convention avec l'ASBL « VIVReS » de Namur, nous pouvons disposer de la récolte des surplus de grandes surfaces.
- Nous sommes également en relation avec la fondation « CYRYS » de l'abbaye de Leffe et nous discutons de nouveaux canaux d'approvisionnements en produits non alimentaires.

4. Vestiaire

- Le bénéfice de la vente des vêtements du vestiaire nous permet de compléter et ou diversifier le contenu de nos colis avec des produits tels que yaourts, beurre...
- Un subside annuel du Rotary nous permet d'améliorer notre mode de fonctionnement. Nous avons pu nous procurer du matériel de manutention, des surgélateurs et frigos ainsi que du matériel de rangement et des porte-manteaux mobiles pour notre vestiaire.

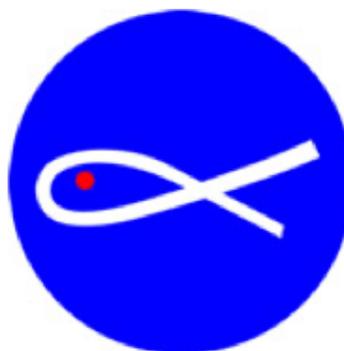


5. Projet

- Actuellement, notre souhait le plus cher est de pouvoir installer un espace « PAUSE » accompagné de café et de petites douceurs, mais surtout d'une écoute attentive et bienveillante pour nos visiteurs.

En conclusion

En vous remerciant déjà pour tout ce qui existe, notre seule obligation : être solidaire, se faire confiance dans le respect du rôle et de la compétence de chacun.



HOUYET entraide

Banalbois

La Maison d'Accueil de Banalbois asbl

Bras, Domaine de Banalbois, 270 - 6870 Hatrival (Saint-Hubert)

Téléphone : 061/612067 Fax : 061/613905

Email : info@banalbois.be

Une initiative visionnaire

En février 1976, une équipe de « visionnaires » bénévoles a constitué une ASBL en province de Luxembourg pour organiser l'accueil d'adultes en difficultés sociales principalement en quête d'un hébergement. Cette initiative, la première du genre, a ensuite mis sur pied, avec l'aide de la province de Luxembourg, une Maison d'Accueil pour hommes à partir de 18 ans et sans limite d'âge. Notre institution est agréée et subventionnée par la Région Wallonne.

Les missions de la Maison d'Accueil de Banalbois

La Maison d'Accueil de Banalbois asbl a pour missions :

- l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement individuel des résidents dans une vie de groupe,
- la régularisation administrative,
- l'évaluation continue des personnes,
- l'accompagnement par un travail en réseau en vue de l'amélioration de leur santé physique et/ou psychique,
- la prise en compte de leurs besoins d'ordre judiciaire, de les assuétudes (alcool, drogue) des situations d'endettement...

Notre mode de fonctionnement participatif avec les bénéficiaires

Nous proposons aussi à nos bénéficiaires :

- une gestion budgétaire et la constitution d'une épargne financière systématiques,
- la participation volontaire à des activités occupationnelles : tâches de la vie quotidienne, fonctionnement de la Maison d'Accueil, activités d'apprentissage (cuisine, buanderie, achats, entretien de locaux...), activités culturelles, de loisirs, sportives, citoyennes,
- et toujours (lorsque cela est possible) la recherche de formations, de logements, et le soutien dans la récupération de leur autonomie sous une forme choisie par chacun au regard de ses possibilités.

Les services aux bénéficiaires

Nous proposons le gîte et le couvert à chacun des résidents avec hébergement dans une chambre individuelle, pourvue d'un cabinet de toilette et d'une douche, et d'un wc partagé à deux.

La participation aux frais est fixée à 14.51 € par jour, tout compris.

Les taux de fréquentation à Banalbois

Nous réalisons plus de 7000 nuitées par an et accueillons environ 35 bénéficiaires différents par an. Le séjour est limité dans le temps à 275 jours maximum avec possibilité de prolongations de trois fois 90 jours en fonction des besoins de la personne et de la teneur et de l'évolution de son projet.

Notre Maison reçoit près de 200 demandes d'accueil par an ; chacune fait l'objet d'un rendez-vous pour une rencontre sur site afin d'en évaluer la pertinence et la possibilité de mettre en place un projet mettant en concordance la demande du candidat et les possibilités de la Maison d'Accueil dans le cadre d'un travail en réseau. Toute décision d'accueil est étudiée et décidée collégalement par les membres de l'équipe sociale au cours de la réunion hebdomadaire du personnel. Les accueils en urgences sont extrêmement rares.

Les besoins de notre public sont croissants et les situations personnelles de plus en plus complexes avec un décrochage social de plus en plus important, des problèmes de santé physique et mentale non pris en compte, un accroissement de l'endettement, une paupérisation et une précarisation générales en nette croissance des personnes hébergées, la rencontre de situations d'exclusion de plus en plus criantes...

Notre taux d'occupation en 2019 sera de presque 96 %, nous ne savons donc pas malheureusement répondre davantage aux besoins de notre public.

Des résultats !

Un résident sur deux récupère son autonomie au terme de son séjour à Banalbois, seul ou en couple, avec un bail de location et une installation dans son nouveau logement de manière bien structurée et digne.

Les autres bénéficiaires s'orienteront vers des structures d'hébergement les plus adaptées à leurs besoins : maisons de vie communautaires, appartements supervisés, initiatives d'habitations protégées, maisons de repos, etc.

Pour ceux qui le désirent et sont demandeurs, nous mettons en place avec détermination un service d'accompagnement post-hébergement pour répondre à un besoin de rompre l'isolement, de soutien au niveau administratif et médical.

Notre porte reste ouverte aux « anciens » qui sont régulièrement reçus pour une journée de convivialité autour d'un repas chaud offert par l'institution.

Des soutiens appréciables

Depuis de nombreuses années, nous bénéficions de l'aide de la Banque Alimentaire Namur-Luxembourg, du SPP Intégration Sociale et des produits alimentaires mis à notre disposition par le FEAD, des denrées alimentaires invendues par les magasins Delhaize et Colruyt avec le soutien logistique des asbl « Futur Simple » et « Alimen'T » situées à Ste-Ode.

Notre dernière source d'approvisionnement est notre jardin potager tenu par la main verte d'une éducatrice et des résidents intéressés par cette activité saisonnière. Tous ces produits, très souvent frais, sont valorisés, emballés, étiquetés, datés par les résidents et conservés dans six congélateurs coffres ; ceci constitue notre réserve stratégique lorsque les produits ne peuvent être mis en œuvre en direct dans notre cuisine de collectivité.



Notre atelier cuisine, centre d'apprentissage

En 2018, nous avons finalisé notre projet de création d'une cuisine « professionnelle », véritable « atelier cuisine » et lieu d'apprentissage pour tous. Ce bel outil est un lieu central dans l'institution qui nous permet de proposer à nos bénéficiaires des repas

variés, de bonne qualité, copieux, dans lesquels on privilégie la diversité, les produits frais, le « fait maison »...

En 2019, nous avons reçu l'autorisation AFSCA pour cette infrastructure.



Cette cuisine répond à un besoin recherché par le plus grand nombre : le moment relationnel. Se retrouver à plusieurs autour d'une tâche, d'un projet de repas, qui sera partagé avec d'autres, vivre des moments dans la collaboration, l'écoute, le partage, l'échange des connaissances, parfois aussi de frictions, apporte beaucoup aux participants.

La cuisine est aussi un lieu d'apprentissages, de communication, de création d'une relation de confiance, de valorisation et de responsabilisation, de prises d'initiatives et de bien d'autres choses...

Nos besoins

Voici la description du lien qui unit la BANL et la Maison d'Accueil de Banalbois, pour encore longtemps, nous l'espérons. Toutes vos aides concrètes nous permettent de diminuer nos coûts de fonctionnement et, dès lors, de réduire la participation aux frais payée par chacun de nos résidents. Cela leur permet de constituer une épargne durant leur séjour en vue de leur prise d'autonomie dans de bonnes conditions.

Je ne saurais terminer cet article sans remercier encore la BANL pour son aide et vous exposer l'état de nos besoins qui sont immenses et pour lesquels nous sollicitons chacun des lecteurs de votre journal d'information. Nous sommes à la recherche permanente de linges de toilettes, gants de toilette, chaussettes, slips, t-shirts, produits d'hygiène, vêtements, chaussures, vaisselle, batteries et ustensiles de cuisine, électro-ménagers petits et grands, radios, télévisions, vélos, mobiliers divers, neufs ou de seconde main mais en parfait état. Si vous avez des possibilités, vous pouvez nous contacter au tél. : 061.612067 ou par mail sur info@banalbois.be